



Ville de SERAING

Références commune :
PIC/2023/3

Référence SPW-Recours :
SPWEER/DCE/IQ/AVN/CRIC/2023-0011/SEG096/HUBO a SERAING

DÉCISION DE LA COMMISSION DE RECOURS PERMIS INTÉGRÉ

CONFORMÉMENT AU DÉCRET DU 5 FÉVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES

La Bourgmestre porte à la connaissance du public que la **Commission de recours des implantations commerciales** à refuser le permis d'implantation commerciale suite au recours introduit par la s.a. **ANCIENS ÉTABLISSEMENTS ROBERT COLETTE** auprès de la Commission de recours, contre la **décision du collège communal du 25 août 2023 refusant un permis intégré** à la s.a. **ANCIENS ÉTABLISSEMENTS ROBERT COLETTE** dont le siège social se trouve **Rue de l'Île-Monsin 23 à 4020 LIEGE**.

Le projet consiste à **déménager un commerce de matériaux de construction "HUBO"** de la rue Nihar 12 vers l'immeuble voisin établi rue Nihar 6, 4101 SERAING (JEMEPPE) et renouvellement du permis d'environnement.

Le terrain concerné est situé **Rue Nihar 6 à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et cadastré **SERAING, 9ime division, section A, n° 440 N**.

La décision suite au recours est portée à la connaissance du public selon les modalités prévues à l'article D29-22 du livre 1er du Code d'environnement et peut être consulté, uniquement sur rendez-vous, du **28 novembre 2023 au 18 décembre 2023**, à l'adresse suivante :

Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING :

- le mardi de 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h30 ;
- le jeudi et vendredi de 7h45 à 11h45 ;
- le jeudi de 17h00 à 20h00.

Pour les consultations, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'urbanisme - Courriel : enquete@seraing.be - Tél : 04/330.84.37.

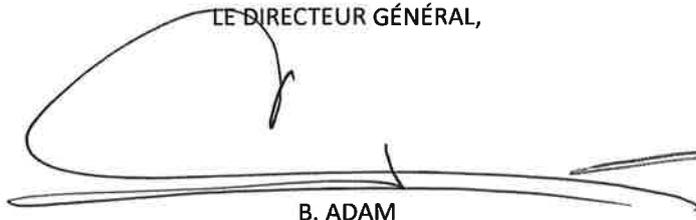
Le recours n'est pas suspensif de la décision attaquée.

SERAING, le 28 novembre 2023.

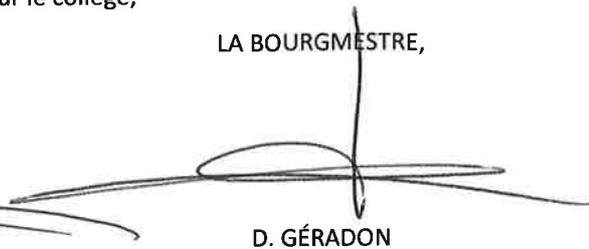
Pour le collège,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

LA BOURGMESTRE,



B. ADAM



D. GÉRADON